



CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JANVIER 2018

COMPTE-RENDU SUCCINCT

Étaient présents : Mmes et MM. DARTEYRE, LEVET, PRIVAT, BEAUJON, DRIESENS, MALFREYT, PILLAYRE, JAMET, CLÉMENT, SOLVIGNON, DAVID, VERGER, FERRI, VIOLETTE, LAMBERT, DE FARIA, VIGERIE et NUGEYRE.

Procuration : Mme KERGUELIN à M. VIOLETTE

Absente : Mme THOR

Secrétaire : Mme VERGER

Le compte-rendu de la séance du 04 décembre 2017 est adopté à l'unanimité.

1. DOMAINE - Convention de foretage avec l'entreprise JALICOT

À l'unanimité, le Conseil municipal accepte la convention de foretage proposée par l'entreprise JALICOT pour l'exploitation future d'une carrière lieu-dit Lachaux. Il autorise le Maire à la signer et le mandate pour négocier la redevance.

2. DOMAINE - Acquisition des parcelles cadastrées G2 et G3 appartenant au CCAS

À l'unanimité, le Conseil municipal décide d'acquérir les parcelles cadastrées G2 et G3, d'une contenance globale de 269 460 m², appartenant au CCAS moyennant le prix de 134 730 €.

Dit que la vente sera authentifiée par acte administratif et désigne M. Jacques BEAUJON pour représenter la commune à l'acte.

3. URBANISME – Déclaration de projet n°1 emportant mise en compatibilité du PLU

Le Conseil municipal décide d'engager les démarches nécessaires permettant la mise en œuvre du projet de carrière, sollicite Clermont Auvergne Métropole afin de prescrire la procédure de déclaration de projet n°1 emportant mise en compatibilité du PLU.

Unanimité.

4. FINANCES – Fixation de la hausse des tarifs pour 2018

À l'unanimité, le Conseil municipal fixe à 1,20% la hausse des tarifs pour 2018 soit à hauteur de l'érosion monétaire.

5. FINANCES – Garantie d'emprunt PLUS à LOGIDÔME pour l'opération Acquisition-Amélioration de 9 logements place François Rougeyron

À l'unanimité, le Conseil municipal accepte d'apporter la garantie de la commune à hauteur de 40% à LOGIDÔME pour l'emprunt PLUS relatif à l'opération Acquisition-Amélioration de 9 logements 14 place François Rougeyron.

6. FINANCES – Garantie d'emprunt PLAI à LOGIDÔME pour l'opération Acquisition-Amélioration de 9 logements place François Rougeyron

À l'unanimité, le Conseil municipal accepte d'apporter la garantie de la commune à hauteur de 25% à LOGIDÔME pour l'emprunt PLAI relatif à l'opération Acquisition-Amélioration de 9 logements 14 place François Rougeyron.

7. BUDGET – Autorisation donnée au Maire d'engager des dépenses d'investissement

Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à engager des dépenses d'investissement dans l'attente du vote du budget pour 2018.

8. BUDGET – Dissolution du budget annexe de l'assainissement

Le Conseil municipal arrête le compte d'exploitation du service de l'Assainissement et constate un excédent d'exploitation à hauteur de 31 907,87 €, qui sera repris dans le report à nouveau du budget principal pour 2018.

Le Conseil municipal déclare que le compte de gestion du service de l'Assainissement, tenu par Madame la Trésorière, n'appelle ni observation ni réserve.

9. PERSONNEL – Recrutement d'agents recenseurs - Modalités de rémunération

À l'unanimité, le Conseil municipal fixe les modalités de rémunération des agents recenseurs.

10. PERSONNEL – Médecine du Travail - Récupération de la pénalité pour non-présentation à la convocation

À l'unanimité, le Conseil municipal décide de récupérer auprès de l'agent négligent la pénalité due en cas d'absence à la convocation pour la médecine du travail.

11. TRAVAUX – SIEG - Extension du réseau basse tension chemin des Pradats

Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise l'extension du réseau basse tension chemin des Pradats ; charge le Maire de récupérer la somme engagée auprès d'ENEDIS.

12. AFFAIRES SCOLAIRES – Convention avec le SMTC pour le transport des élèves à la piscine

À l'unanimité, le Conseil municipal autorise le Maire à signer la convention avec le SMTC-AC pour le remboursement des frais de transport des élèves à la piscine.

13. COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE – Protocole d'accord de coopération avec la commune de Touré Mbonde (Sénégal)

À l'unanimité, le Conseil municipal adopte le protocole d'accord de coopération avec la commune sénégalaise de Touré Mbonde et autorise le Maire à le signer.

14. INTERCOMMUNALITÉ – Avenant à la convention de remboursement

Le Conseil municipal autorise le Maire à signer l'avenant n°1 à la convention de remboursement conclue avec Clermont Auvergne Métropole, avenant précisant le montant des dépenses prises en charge.

À 21h00, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.